



Appel des agents du conseil départemental de la Seine-Maritime présent lors de l'assemblée générale du 13 Janvier 2020

Nous sommes agents du Conseil Départemental de la Seine maritime, et lors de l'assemblée générale du 13 Janvier 2020, nous avons décidé de nous adresser à vous chers collègues.

Depuis le 5 Janvier, nous sommes plusieurs centaines à nous être mobilisés et avoir été en grève contre le projet de réforme des retraites.

En effet, ce projet, si nous ne nous y opposons pas, plongera les agents territoriaux et la population dans une plus grande précarité.

Le calcul actuel de notre niveau de retraite se fait en prenant en compte les 6 derniers mois de notre rémunération, avec le projet de réforme le calcul sera fait sur toute notre carrière, incluant donc les périodes de chômage, de maladie, de maternité,...!

Comment ne pas penser que cela ne peut que faire diminuer le montant ?

Quel agent territorial aujourd'hui, n'a pas une carrière hachée ?

Car même si le gouvernement annonce une pension minimum de 1000€ pour tous avec une carrière complète, montant en dessous du seuil de pauvreté, nous ne savons pas aujourd'hui ce que carrière complète veut dire. Malgré les demandes réitérées des syndicats sur ce point, aucun membre du gouvernement ne peut l'expliquer.

Et n'oublions pas que le calcul du montant de la pension se fera selon la valeur d'un point. Nous, agents fonctionnaires, nous savons bien ce que cela signifie d'être rémunéré selon la valeur du point. Depuis 2010, nous subissons le gel du point par les gouvernements successifs, entraînant une baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Par conséquent, rien ne garantit qu'il n'en sera pas de même avec la valeur du point retraite !

Nous avons donc décidé de dire NON à ce projet de réforme. Nous voulons garder et renforcer notre système actuel et la CNRACL !

Comme les cheminots, les agents de la RATP, les collègues dockers et portuaires,...nous devons nous mobiliser et montrer que tous ensemble nous voulons garder notre système de retraite intergénérationnel et solidaire.

Nous vous appelons donc à poursuivre ou à rejoindre les mobilisations et actions dès le 15.01.2020, et à venir aux assemblées générales qui se tiendront pour échanger ensemble sur les suites des mobilisations.

